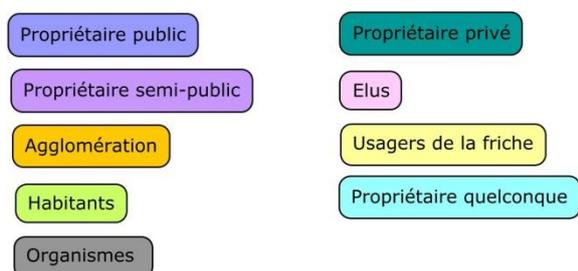


ANALYSE DES CARTES MENTALES DES JEUX D'ACTEURS

Nous avons dans un paragraphe précédent présenté le guide d'entretien utilisé lors de nos interviews. En toute fin d'entretien, nous proposons à l'interviewé de schématiser une carte mentale du jeu d'acteurs gravitant autour de l'espace projet. Nous avons choisi d'utiliser cet outil « carte mentale » parce qu'il permettait de synthétiser l'ensemble des informations et perceptions, relatives au traitement de la friche, fournies par l'interviewé lors de l'entretien.

La carte mentale est une technique graphique reflétant une réalité subjective de l'espace, c'est-à-dire la façon dont un individu se représente une portion d'espace. Cet outil permet donc de recueillir les représentations spatiales que les individus se font de leur environnement. Ces représentations spatiales, ou représentations cognitives de l'espace, sont nourries de représentations mentales, ou individuelles (faisant référence au vécu, à l'expérience, à l'éducation, à la culture de l'individu) mais aussi de représentations sociales, c'est-à-dire partagées par un groupe social ou professionnel (PAULET, 2002). Longtemps discuté, l'intérêt de l'analyse des représentations en géographie est aujourd'hui reconnu et l'analyse des perceptions et des représentations à travers lesquelles les individus et les groupes d'individus « lisent les territoires », apparaît comme nécessaire pour mieux comprendre leurs pratiques (PAULET, 2002). Les controverses et difficultés liées à l'analyse des cartes mentales auraient pu inciter à abandonner cette technique mais ce n'est pas le cas. Celles-ci ont été largement employées en géographie culturelle, sociologique et humaniste.

III.1. PLUSIEURS FORMES DE SCHEMAS SPONTANES



Pour comprendre les schémas retranscrits grâce au logiciel Cmap, voici ci-contre la légende correspondant aux différents concepts mentionnés par les personnes interrogées.

Figure 10 : Légende des cartes mentales des jeux d'acteur
[source : GODOF, GHARBAGE, LE SCAON, SITARZ]

III.1.1. LA LISTE (4 PERSONNES SUR 16 SCHEMAS SOIT 25% DES PERSONNES INTERROGÉES)

En général, ce sont les personnes apparemment les plus réticentes à répondre à la question sous forme de schémas qui utilisent la liste pour formuler leurs idées. Cette liste reprend simplement les acteurs intervenant, pour la personne interrogée.

Pour donner un exemple, voici ci-contre le schéma de Mme Simone Gaveau, maire de Saint Sulpice de Pommeray.

On voit sur son schéma conceptuel que malgré le fait qu'il se présente sous forme de liste, une certaine chronologie du projet est implicitement représentée.

A l'inverse, les 3 autres listes proposées par les acteurs sont dénuées de toute notion de chronologie, mais sous-entend tout de même la notion de projet.



Figure 11 : Carte mentale du jeu d'acteurs de Simone Gaveau (maire de St Sulpice de Pommeray) [source : GODOF, GHARBAGE, LE SCAON, SITARZ]

III.1.2. L'ORGANIGRAMME CHRONOLOGIQUE (8 SUR 16 SCHEMAS SOIT 50% DES PERSONNES INTERROGÉES)

L'outil de l'organigramme chronologique est le type de schéma le plus souvent spontanément utilisé par les interviewés. On retrouve cependant ces schémas conceptuels chronologiques sous plusieurs formes.

Les deux premiers schémas conceptuels présentés ci-contre sont les organigrammes les moins complexes présentés par deux acteurs différents : le premier a été réalisé par Mr Mazoué, propriétaire particulier mais ancien conseiller municipal, et le deuxième par Mr Charpentier, directeur des services techniques de Vineuil.

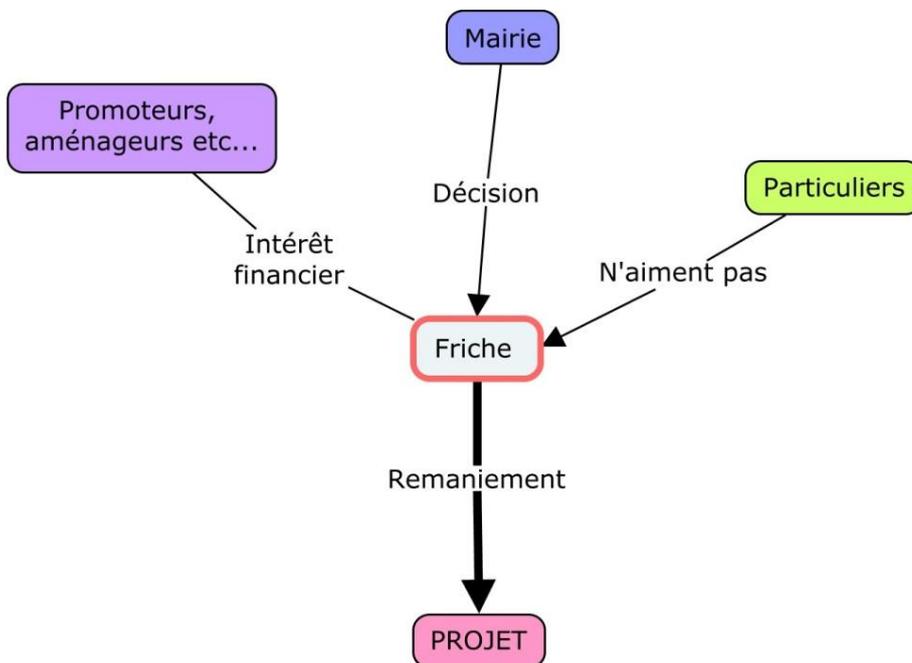


Figure 13 : Schéma réalisé par Mr Charpentier [GODOF, GHARBAGE, LE SCAON, SITARZ]

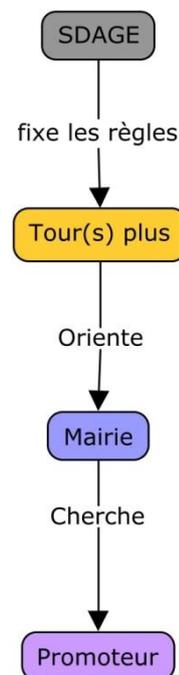


Figure 12 : Schéma réalisé par Mr Mazoué [GODOF, GHARBAGE, LE SCAON, SITARZ]

Présenté ci-contre un dernier schéma conceptuel chronologique, celui-ci réalisé par Noëlle Lizet, du service urbanisme de la ville de Blois :

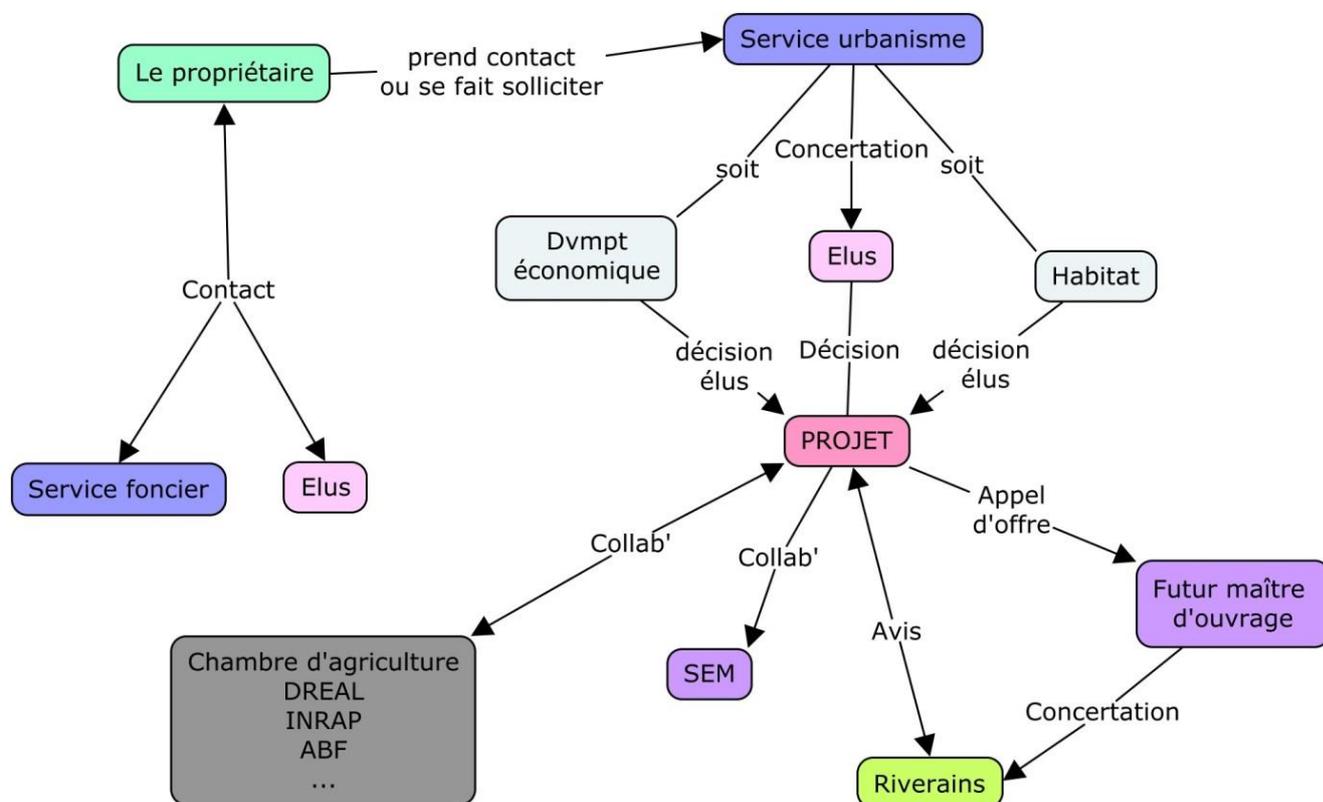


Figure 14 : Carte mentale du jeu d'acteurs de Noëlle Lizet [source : GODOF, GHARBAGE, LE SCAON, SITARZ]

Noëlle Lizet, dans la mesure où elle travaille au service urbanisme de Blois, est d'autant plus en contact avec tous les acteurs de l'aménagement. C'est pour cette raison qu'elle est plus à l'aise avec le processus d'un projet et l'ensemble des acteurs sollicités dans un tel processus.

Une de nos hypothèses dit : « la friche est un espace de projet ». On peut facilement associer cette hypothèse à ce type de schéma qu'est l'organigramme chronologique. En effet, la notion de chronologie sous-entend que l'état de friche constitue une phase temporaire, entre deux états bâtis ou aménagés.

Par ailleurs, tous les schémas réalisés de ce type inclut le mot « idée » ou « projet », ce qui place réellement la friche en espace de devenir.

Au niveau de la répartition des types d'acteurs ayant réalisé ces 8 schémas, 4 sont des propriétaires PUBLICS, 1 est un propriétaire SEMI-PUBLIC, 1 est propriétaire PRIVE et 2 sont propriétaires PARTICULIERS (100% des propriétaires particuliers ayant réalisé un schéma de ce type).

III.1.3. LES SCHEMAS TYPE « DIAGRAMMES EN PIEUVRE » (4 SUR 16 SCHEMAS SOIT 25% DES PERSONNES INTERROGÉES)

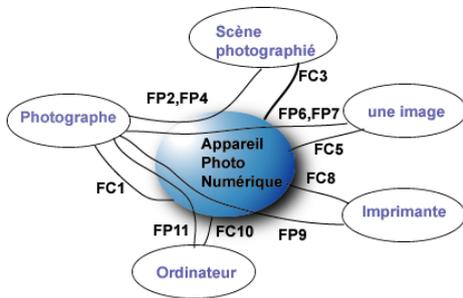


Figure 15 / Exemple de diagramme pieuvre en SI (source : www.ac-grenoble.fr)

En sciences de l'ingénieur, l'outil "diagramme pieuvre" est utilisé pour analyser les besoins et identifier les fonctions de service de produit.

En analysant le produit (sur l'exemple ci-contre, l'appareil photo numérique), on peut en déduire le diagramme "pieuvre", graphique circulaire qui met en évidence les relations entre les différents éléments de l'environnement du produit. Ces différentes relations sont appelées les fonctions de services qui conduisent à la

satisfaction du besoin.

On peut facilement faire le parallèle entre ce type de schéma et les schémas représentés par les interviewés, comme on peut le voir sur l'exemple ci-dessous avec le schéma de Mr Michel Gillot, maire-adjoint à la commune de St-Cyr-sur-Loire.

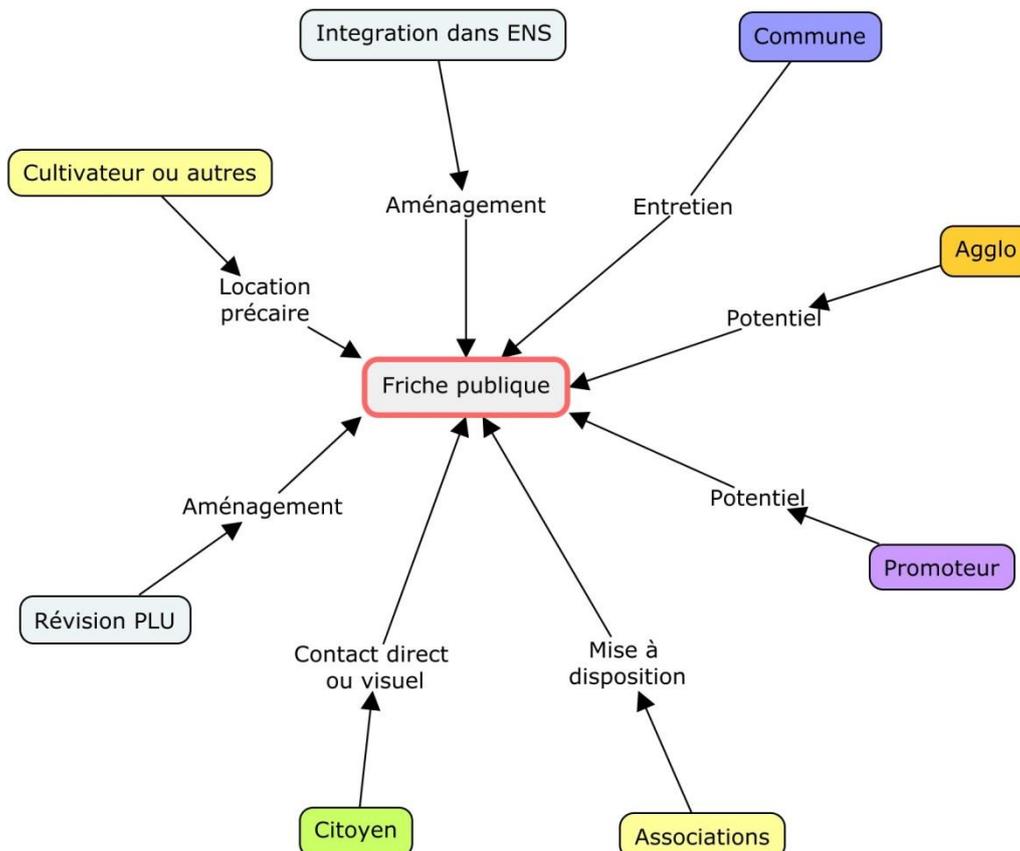


Figure 16 ; Carte mentale de Mr Michel Gillot [source : GODOF, GHARBAGE, LE SCAON, SITARZ]

Ou encore le schéma de Stéphane Baudu, Maire de la commune de La Chaussée Saint Victor :

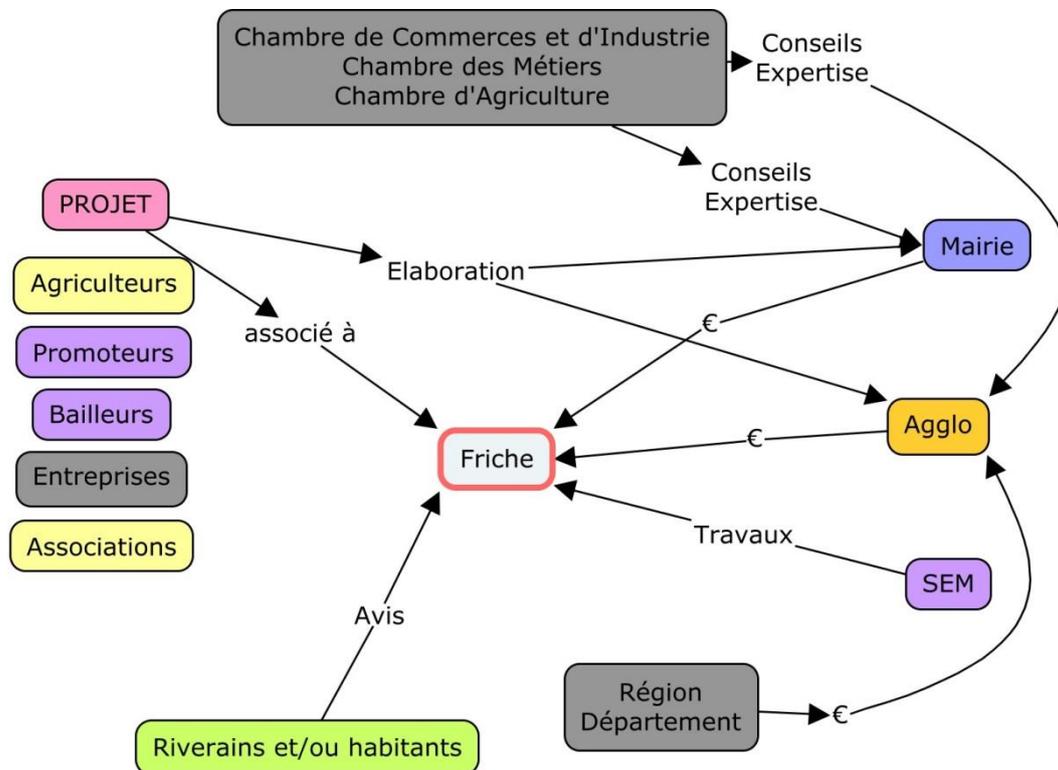


Figure 17 : carte mentale de Stéphane Baudu [GODOF, GHARBAGE, LE SCAON, SITARZ]

Ici, l'objet central (ou le « produit » si l'on fait le parallèle avec le diagramme pieuvre en sciences techniques) est la friche, et l'ensemble des acteurs impliqués gravitent autour de cet objet. Il n'y a pas de notion de projet particulière.

III.2. LES ACTEURS/CONCEPTS CITES ET LIENS ENTRE EUX

Ici, chaque type d'acteur est associé à un « concept » ; L'idée ici est de construire une matrice, cette dernière permettant à la fois de repérer combien de fois un concept en cite un autre, et combien de fois il est lui-même cité par les autres. Cette manière de procéder permet de repérer et identifier la vision de chaque acteur.

Le tableau ci-dessous est le récapitulatif de l'étude de ces schémas conceptuels. Pour le lire de la bonne façon, il faut le lire par en commençant par les colonnes : « La colonne n°1 cite un tel nombre de fois la ligne n°2 » (ramené évidemment aux effectifs).

Concepts	P. public	P. privé	P. semi-public	P. particulier	Elu
P. public	1.8	0	1	1.25	2
P. privé	0	1	0	0	0
P. semi-public	0.8	0	1	0	0.25
P. particulier	0.8	1	0	1	0.5
Elu	0.8	0	1	0	0.75
Habitants	0.8	0	3	0	0.75
CM/CA/SDAGE/DREAL...	0.2	0	0	0.25	0.5
Promoteurs	1	0	1	0.5	1.25
Ecologues	0.2	0	0	0	0
Autres usagers de la friche (assos, agriculteurs...)	0.4	0	0	0.25	1.25

Tableau 11: récapitulatif des concepts cités dans les cartes mentales du jeu d'acteurs [GODOF, GHARBAGE, LE SCAON, SITARZ]

Le concept le plus cité par tous les types d'acteurs est les propriétaires publics, cités en moyenne 1,2 fois par type d'acteur. Ces propriétaires publics sont représentés par les services municipaux, les bailleurs sociaux, la CCI... Ces acteurs paraissent donc être incontournables lorsqu'il s'agit de la friche urbaine. En effet, ces acteurs ont les compétences d'élaborer un projet de territoire, et les friches urbaines, souvent signe de renouvellement urbain pour les propriétaires publics, font partie de ces projets. Si l'on raisonne à l'envers, les propriétaires publics sont également les acteurs qui citent le plus d'acteurs différents. Effectivement, à part les propriétaires privés, tous les acteurs apparaissent dans au moins un des schémas conceptuels réalisés par les propriétaires publics. Là encore ce résultat s'explique par le fait que les propriétaires publics sont au contact de tous les acteurs de l'aménagement, et sont donc à même de les citer dans leur représentation du jeu d'acteurs. Viennent après les élus, qui connaissent bien le territoire et les acteurs qui peuvent y agir.

Au niveau des acteurs cités, les propriétaires particuliers, les élus et les promoteurs sont à peu près équitablement cités dans chacun des schémas conceptuels :

- La redondance du propriétaire particulier s'explique par le fait que les mairies achètent le plus souvent les terrains en friche à l'amiable à ces propriétaires particuliers.
- Les élus, dans la mesure où ce sont eux les plus « légitimes » à décider du destin d'un territoire, sont beaucoup cités.
- Les promoteurs, enfin, sont les acteurs associés aux propriétaires publics. Ce sont eux qui finaliseront la construction, et donc le renouvellement de la friche urbaine.

On remarque au contraire que les propriétaires privés (du type entreprises) sont très peu cités. Ils apparaissent en moyenne 0.2 fois sur les cartes mentales de chaque acteur. Ce résultat peut paraître logique dans le sens où les entreprises privées ne sont pas des acteurs-clé de l'aménagement, ils n'interviennent dans notre cas qu'en tant que propriétaires, au même titre que les propriétaires particuliers.

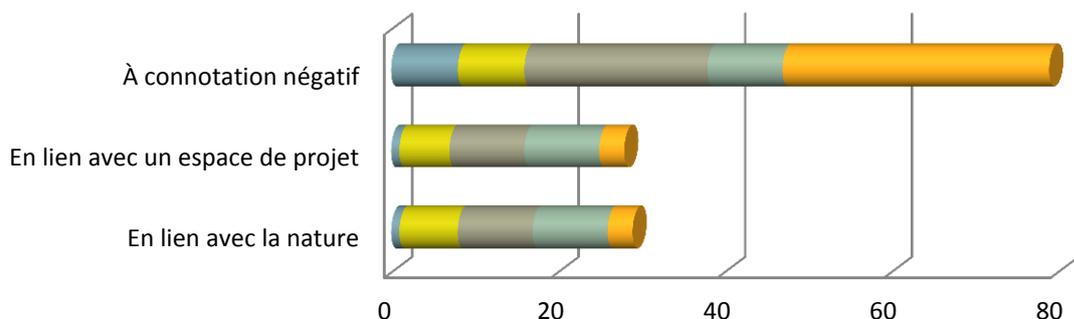
III.3. LES LIMITES DE L'OUTIL CARTE MENTALE

Si les cartes mentales sont susceptibles de favoriser les apprentissages et les échanges, leur analyse comporte cependant quelques limites.

Notons tout d'abord que le mode de représentation graphique qu'elles offrent est en rupture avec les représentations textuelles habituelles généralement favorisées tout au long du cursus scolaire et professionnel. Ainsi, chez certaines personnes interrogées, on observe parfois un temps d'appropriation relativement long, d'autres étant parfois totalement réfractaires à cette forme de représentation des connaissances. Nous avons fait face à ce type de refus à plusieurs reprises lors de nos entretiens, qui « ne voyaient pas » comment faire, malgré l'aide que nous leur proposons. Dans ces cas-là, soit la personne n'écrivait rien, soit elle indiquait les acteurs sous forme de listes comme présenté dans les paragraphes précédents.

Comme dit plus haut, nous avons tout de même réussi à recueillir 13 schémas (consultables en annexe de ce rapport) sur les 28 personnes interrogées. C'est la raison pour laquelle il faut garder en tête que ce schéma récapitulatif était un moyen de compléter nos réponses, et non pas un moyen de constituer le support principal de l'étude.

Répartition du vocabulaire de définition des friches



	En lien avec la nature	En lien avec un espace de projet	À connotation négatif
■ -18 ans	1	1	8
■ 19 - 30 ans	7	6	8
■ 31 - 45 ans	9	9	22
■ 46 - 60 ans	9	9	9
■ +60 ans	3	3	32

Tableau 12 : Répartition du vocabulaire de définition des friches [source : GODOF, GHARBAGE, LE SCAON, SITARZ]

Sur la première question du questionnaire en ligne, « Qu'évoque pour vous la notion de délaissés urbains ? (friches urbaines, terrains vagues, dents creuses...) », la réponse libre, a entraîné le recueil de beaucoup de vocabulaire permettant de qualifier les délaissés urbains. La première donnée à noter, consiste au fait que les délaissés urbains sont principalement, voir même uniquement, associées aux friches ou aux terrains vagues. Très peu de commentaires mettaient en avant des terrains issus d'aménagements n'ayant pas utilisés l'ensemble de l'espace, des abords de routes etc... De plus, les friches sont souvent associées à un terrain bâti qui présente encore actuellement son infrastructure. En effet on retrouve fréquemment le vocabulaire lié à cette idée : « immeubles, bâtiment, usines, entrepôt, bâtisse, hangar... ». D'autres caractéristiques des friches, mais apparaissant très ponctuellement, et à remettre dans le contexte de la phrase pourrait être intéressant à étudier, car ils interpellent « succession, saint, populaire, liberté, culturel ... ».

Suite à ce premier traitement, il apparaît trois idées principales qui ressortent au travers du vocabulaire collecté : tout d'abord la connotation négative qu'achèment toujours les friches, mais en même temps les potentialités que possèdent ces espaces pour la création de projet, et enfin nous avons voulu souligner la présence spontanée de vocabulaire en lien avec la nature.



Photo 3 : Représentation des friches bâties [source : <http://www.panoramio.com/photo/17484352>]

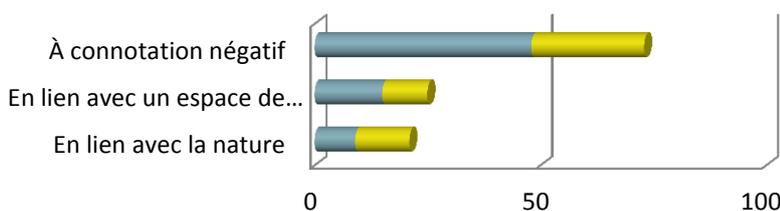
L'image péjorative que véhiculent les friches est due à leur aspect d'abandon, des terrains sans entretien, sans utilité. On retrouve notamment « gâchis », « perte », ou encore « vétuste », « polluer », « sale »... De plus, il est accolé à ces terrains une fréquentation, ce sont des endroits « squattés » une population particulière, qui transforme ces espaces en « ghettos » et qui les transforment en « dépotoir », « décharge » et surtout qui y lie l'aspect dangereux. Le champ lexical de la maladie est utilisé pour qualifier les friches « syndrome », « maladif », « malade », « crise ». Ce sont des espaces qui restent en marge de la dynamique urbaine, et de la société où chaque espace doit être bien défini.

Cependant, malgré cette représentation péjorative de la friche, elle a su aussi bénéficier de l'évolution des mentalités qui voit maintenant cet espace comme un espace pour le futur, pour le projet. C'est même un terrain préférentiel du fait qu'il est déjà anthropisé. Ainsi on retrouve le vocabulaire de la potentialité des friches « possible », « évoluer », « potentiel », « valoriser » etc, mais également le vocabulaire en lien avec l'aménagement « réhabiliter », « urbanisation », « rénover » réappropriation »... Si la friche représente un espace potentiel à « bâtir », il a également été relevé qu'une relation entre les friches et la nature était spontanément faite par quelques personnes interrogées. Ainsi on retrouve plusieurs cités le mot nature, ainsi que naturel, espace vert ou écologie(quement). L'aspect sauvage est également énoncé, un commentaire fait même allusion à « un peu de nature au naturel » dans une réponse à une autre question du questionnaire. Ainsi pour certains dans l'état actuel la friche représente déjà un espace où la nature a acquis des droits, mais possède également un potentiel écologique.

Le traitement par catégorie d'âge n'apporte pas d'éléments particulièrement intéressants à noter, à par peut être sur l'ensemble du vocabulaire utilisé, par exemple les -18ans ne regroupe que 45 mots au total, contre 157 pour la catégorie 31-45. Cependant le traitement par mots ne peut être révélateurs car certains commentaires sont beaucoup plus longs que d'autres et apportent ainsi beaucoup plus de vocabulaire alors qu'une seule idée est exprimée. Il suffit qu'une ou deux personnes dans une catégorie se soient exprimées plus longuement et les statistiques par catégorie d'âge sont bouleversées.

De même le traitement sur cet échantillonnage n'est pas réellement probant pour les personnes ayant un lien

Répartition du vocabulaire de définition des friches en fonction de la formation/profession



	En lien avec la nature	En lien avec un espace de projet	À connotation négatif
■ En lien avec l'aménagement	9	15	48
■ Sans lien avec l'aménagement	12	10	25

ou non avec le domaine de l'aménagement. Les résultats étant très proches et présentant les mêmes problèmes que pour les catégories d'âge. Le seul point qu'on peut discerner serait la proportion plus importante de l'aspect négatif des friches pour les personnes ayant un lien avec l'aménagement. Mais cette proportion peut s'expliquer du fait que ces personnes, de par leur formation ou leur profession sont confrontés à l'ensemble des problématiques entourant ces terrains, et connaissent l'ensemble des aspects à traiter, notamment négatif, des friches.

Tableau 13 : Répartition du vocabulaire de définition des friches en fonction de la formation/profession [source : GODOF, GHARBAGE, LE SCAON, SITARZ]

Dans notre questionnaire, nous avons demandé aux interrogés, à travers une question ouverte, de nous indiquer les avantages et les inconvénients qu'ils administrent à la friche. Présentement l'état de friche, recueille majoritairement un avis négatif, en premier lieu parce qu'on leurs reproche d'être abandonnées, non entretenues voir détériorer par l'homme, mais également par le sentiment d'insécurité qu'elles reflètent, en « favorisant le squat », « sont mal famées », « zones des trafics », que c'est « dangereux ». Dans certains commentaires, il a été indiqué que ce laisser-aller était dû au fait que les gestionnaires étaient mal identifiés, ou même que certaines petites surfaces arborées posent le problème de l'entretien à la municipalité. Cette image négative peut entraîner un véritable rejet, ce sont des lieux où « on n'ose s'y rendre ». Un autre des reproches fait aux friches est l'aspect négatif qu'elles apportent au quartier, voir à la ville, allant même pour certains jusqu'à « défigurer la ville ». Et pourtant bien que présent dans les remarques, l'aspect esthétique ou plutôt inesthétique n'est que peu réellement énoncé. Si cet aspect est plutôt utilisé de manière négative, on retrouve certains avis qui au contraire, y voient une certaine beauté du site. Cette démarcation entre la friche et son environnement qui est vécu comme une coupure et un manque d'harmonie par certains, est au contraire une opportunité et permet la « respiration dans la ville ». Enfin dans leur état actuel, ce qui est reproché aux friches ce sont leur inutilité sur le moment, et la perte d'espace qu'ils représentent, d'autant plus au travers de la conjoncture qui essaye de lutter contre l'étalement urbain.

Cependant, leur condition, ne leur apporte pas uniquement un aspect péjoratif. En effet, un certain nombre d'interrogés, y voient un lieu d'activité, un espace par exemple où les enfants peuvent jouer à des jeux interdits dans les jardins publics, mais également d'autres activités, l'esthétique particulier du lieu permet de devenir « un lieu de shooting photo », « espaces "vierges" que les citoyens peuvent se réapproprier: tag, graffitis, expression artistique, block party... ». Mais les véritables avantages liés aux friches sont leur potentialité. Effectivement « ce sont des lieux de "possible", aussi bien pour l'humain que pour la nature », qui « permettent de laisser un terrain de jeux aux urbanistes et aux architectes pour construire la ville de demain ». Mais ces terrains ne sont pas seulement imaginés en parcelles urbanisées, ces espaces qui peuvent être actuellement perçus comme des espaces verts « évitent de trop condenser la ville, permet de s'évader » et surtout accueillent des écosystèmes variés. Certains considèrent ces espaces comme de véritables espaces naturels : « un peu de nature au naturel », « une coupure naturelle au milieu de l'urbanisation ». Et s'ils ne présentent aujourd'hui pas cet aspect naturel, les friches revendiquent un potentiel environnemental : « cet espace pourrait servir de zone test d'observation des éco-systèmes pour les associations de protection de la nature : comment les végétaux et animaux se réapproprient cette friche ».

Avantages		
Idée générale	répétition	Commentaire en lien
Espace de projet	16	Permet de laisser un terrain de jeux aux urbanistes et aux architectes pour construire la ville de demain
Espace d'activité à se réapproprier	11	Espaces "vierges" que les citoyens peuvent se réapproprier: tag, graffitis, expression artistique, block party
Evite de trop condenser la ville / Créer des espaces verts/écosystèmes variés	8	Un peu de nature au naturel une coupure naturelle au milieu de l'urbanisation
Potentiel environnemental	5	Avantages : cet espace pourrait servir de zone test d'observations des éco-systèmes pour les associations de protection de la nature : comment les végétaux et animaux se réapproprient cette friche.
Respiration dans la ville	4	Un peu d' "air" dans la ville
Permet la redensification	3	peuvent être urbanisées ou ré urbanisées rapidement sans développer l'artificialisation des espaces périphériques
Aucun avantage	2	Aucun avantage car si on y vit c'est parce qu'on a pas le choix !
Lieux pouvant servir à de nouvelles expériences	2	Lieux pouvant servir à de nouvelles expériences de rénovation urbaine, de nouveaux styles de vie en ville
Beaux	1	Ils sont tellement peu considérés qu'ils en deviennent beaux finalement

Inconvénients		
Idée générale	répétition	Commentaire en lien
Favorisent le squat/ mal famé/ trafics/dangereux	11	Peut vite dégénérer si aucun entretien (délinquance, déchets, vandalisme...) / ils favorisent le squat de jeunes
Abandonnés/ non entretenus/ détérioré par l'homme	11	Zones non gérées ou gestionnaire mal identifié /: la dégradation du paysage tant que ce n'est pas traité
Aspect négative à la ville/ défigurent la ville	6	vue, odeurs, bruits découragement des riverains / donc le plus souvent non entretenus, ces espaces présentent donc des éléments pouvant défigurer une ville (bâtiments en ruine, végétation "aléatoire",...).
Pas esthétique	5	Très moche / Endroits et bâtiments inesthétiques, qui enlaidissent les quartiers
Perte d'espace	3	Espaces libre mais perdus
Coupure au sein des quartiers	3	Des zones de rupture, désagréables à traverser
n'ose pas s'y rendre	2	n'ose pas s'y rendre / n'est pas accessible aux citoyens
Fait baisser la valeur des terrains avoisinants/ dénaturer espaces environnants	2	Fait baisser la valeur des terrains et bâtiments avoisinants
Le sentiment de mépris et d'abandon par les habitants du voisinage	2	préjudices pour le voisinage
Pas utiles sur le moment	2	Inconvénients : endroits "perdus" où personne ne va, inutilisés, gaspillage d'espaces
Espace difficile reconstruire / la nécessité de le nettoyer, débarrasser, dépolluer/ Pas toujours exploitables	2	Ce sont des villes fantômes. Il est difficile de reconstruire quelque chose / la nécessité de le nettoyer, débarrasser, dépolluer
Pas naturel		Pas vraiment naturel
Pas de contrôle sur ces espaces		
Pas d'inconvénients		Il y a de la place pour de futures infrastructures, et je ne vois pas d'inconvénient à ces espaces